

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE
DE LA TABLE INTERORDRES D'ÉDUCATION DU BAS-SAINT-LAURENT
TENUE LE 15 OCTOBRE 2009 DE 13 H À 16 H
À LA DIRECTION RÉGIONALE DU MELS À RIMOUSKI**

Présents : M. Gérald Beaudry, directeur régional, CRÉ
M. Gérard Bédard, directeur régional, MELS
M. Émery Béland, directeur général, Cégep de Matane
M. Pierre Berthelet, directeur général, CS des Monts-et-Marées
M^{me} Martine Cliche, représentante Syndicat des enseignants des commissions scolaires
M. Claude Galaise, doyen des études de premier cycle, UQAR
M. Luc Garon, Institut de technologie alimentaire, La Pocatière
M. Marie-Claude Deschênes, directrice générale par intérim, Cégep de La Pocatière
M. Serge Nolet, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup
M^{me} Marie Pelletier, directrice de la formation continue, Cégep de Rivière-du-Loup
M. Jacques Poirier, directeur général, CS des Phares
M. Michel Ringuet, recteur, UQAR
M. Pierre Robitaille, directeur régional, MESS
M. Yvan Tardif, directeur général, CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup
M. Raymond Tudeau, président, Regroupement des commissions scolaires
M^{me} Isabelle Vézina, représentante, Syndicat des enseignants des collèges
M. Jean-Pierre Villeneuve, directeur général, Cégep de Rimouski

Absents : M. André Morin, directeur général, Cégep de Rivière-du-Loup
M. Louis Poirier, directeur des études, Cégep de Matane,
M. Benoît Plourde, directeur, Conservatoire de musique
M. Serge Pelletier, directeur général, CS du Fleuve-et-des-Lacs

Invités : M^{me} Maryse Lacasse, responsable de la formation professionnelle et technique et de la formation continue, MELS
M. Gilles Gagnon, CRÉ
M. Michel Hébert, CRÉ

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

M. Michel Ringuet ouvre la rencontre.

L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du compte rendu du 28 avril 2009 et suivis

2.1. Adoption du compte rendu du 28 avril 2009

Le compte rendu est adopté comme présenté.

M. Emery Béland propose l'adoption du compte rendu.

Appuyé par M. Gérald Beaudry.

2.2. Suivi

- Aucun suivi n'est fait. Les points en suivi sont à l'ordre du jour de la rencontre.

3. Site Internet de la TIO (Invité : M. Michel Hébert, CRÉ)

Le site est actuellement en construction. M. Michel Hébert le présente avec ses différents onglets.

Le site servira à faire connaître à la population les activités de la Table. Une section sera réservée aux membres pour le partage de certains documents.

Le site devrait être en opération la semaine du 19 octobre. Les membres seront informés par courriel.

4. Suivi du plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique et les travaux des prospectives (Invité : M. Gilles Gagnon de la CRÉ)

M. Gérard Bédard fait le bilan des étapes du plan d'aménagement de la FPT.

- Fin juin 2009 : dépôt du plan;
- 18 septembre 2009 : présentation au comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT);
- 19 octobre 2009 : avis donné par le CNPEPT;
- Une communication avec la région suivra;
- Les projets retenus dans le plan sont regroupés en trois volets :
 - projets sous la responsabilité des établissements. Ceux-ci peuvent amorcer ou poursuivre leurs actions dans ces dossiers. Ils auront à assurer le suivi à la Table à chaque rencontre;
 - projets demandant le support de la TIO;
 - projets impliquant le MELS. Les établissements doivent poursuivre les démarches.

M. Gilles Gagnon poursuit en faisant le bilan des travaux de SÉCOR, firme engagée pour faire l'étude prospective du marché de l'emploi au Bas-Saint-Laurent. Le mandat de SÉCOR est terminé depuis le 30 juillet 2009 à l'exception d'une journée de présentation réservée dans son agenda.

La matrice déposée par SÉCOR était volumineuse. M. Louis-Mari Rouleau, économiste à Emploi-Québec et M. Gagnon ont voulu rendre le produit plus convivial et facile d'utilisation. Ils ont couplé les bases de données de l'étude prospective et celle montée par MM. Rouleau et Pelletier pour la rédaction du plan d'aménagement. Plusieurs rapports pertinents pour les institutions pourront être générés et aider les établissements à analyser. Les institutions pourront trouver l'information sur les **perspectives** d'Emploi-Québec ainsi que celle sur les **prospectives** sur une même fiche. Une mise à jour par Emploi-Québec pourra être faite.

Les contenus seront à valider par les établissements. Les informations seront accessibles sur Internet, via le site de la TIO. Les membres seront informés par courriel dès que le site sera fonctionnel.

Il y a une limite aux données recueillies en lien avec les professions du futur. Comme ces professions ne sont pas répertoriées avec un *Code national des professions* (CNP), elles

pourront être difficilement traitées à partir de la base de données. Elles devront faire l'objet d'un traitement spécial et devront être documentées.

À partir du schéma de suivi au plan d'aménagement, M. Gilles Gagnon dresse le bilan des actions faites et celles à venir.

À court terme, un colloque sur les prospectives devrait se tenir. Il s'adressera au milieu socio-économique, aux employeurs et partenaires pouvant être intéressés par les résultats de l'étude. (CLD, entreprise, Éducation, etc.).

Une discussion est faite autour de propositions de travail avec la formation de comité de travail par scénario (adaptation, spécialisation, innovation) ou par secteur économique. Le travail par secteur est retenu.

Un comité de coordination sera formé pour organiser le colloque. Le comité sera également responsable de la coordination et le suivi des travaux des différents comités de travail par secteur économique. La CRÉ proposera les représentants du comité et leur provenance.

Dans un premier temps, les établissements doivent faire leur propre analyse. Ce travail doit débuter dès que possible.

5. Reddition de comptes

Maryse Lacasse présente les différents bilans.

- Il est entendu que le bilan intitulé *Vitrine*, devrait être davantage élaboré. Les bilans des AEC, AEP et le temps partiel, enveloppes gérées par la TIO.

M. Yvan Tardif propose l'adoption du bilan.

M. Raymond Tudeau appuie.

- Les planifications des enveloppes 2009-2010 pour les AEC, AEP et le temps partiel sont présentées.

M. Emery Béland propose l'adoption des différentes planifications.

Appuyé par M. Serge Nolet.

6. Valorisation de la formation professionnelle et technique (Invitée : Mme Josée Forest)

M^{me} Forest est la firme retenue pour la mise en œuvre du plan de communication de la valorisation de la FPT.

M^{me} Forest informe les membres de la TIO que M. Michel Lagacé, président de la CRÉ a accepté la présidence d'honneur.

Le lancement officiel du plan de valorisation de la FPT se déroulera du 9 au 12 novembre 2009. Huit points de presse sont à l'horaire, soit un par MRC. Les points de presse se

tiendront dans des entreprises selon les réalités locales. La contribution des membres de la TIO est sollicitée afin de permettre aux participants de faire le lien entre la TIO et le chantier « valorisation de la FPT ». Une grille horaire parviendra aux membres de la TIO afin qu'ils puissent s'inscrire.

La tenue de huit points de presse permettra de solliciter la table des préfets des MRC pour avoir des coprésidents qui s'engageront dans le chantier de la valorisation de la FPT. Ils permettront d'aller vers les entreprises et pourraient faciliter leur adhésion au fonds de valorisation souhaité en 2010-2011.

À ce jour, deux points de presse ont eu lieu le 6 octobre pour le secteur ouest et le 7 octobre pour le secteur est.

7. Persévérance scolaire *L'école j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire.*

Dans le plan sur la persévérance scolaire, la TIO est interpellée. Au Bas-Saint-Laurent, la convergence des actions pour la persévérance se fait par le biais de la table COSMOSS.

Plusieurs organismes sont présents au comité COSMOSS. Toutefois, on note qu'à la table locale COSMOSS de Rivière-du-Loup, il n'y a pas de représentant du cégep.

Il est mentionné que la persévérance doit demeurer en premier, l'affaire de l'éducation.

8. Projets université-cégeps

M. Michel Ringuet nous informe que présentement sept chantiers sont en opération impliquant l'UQAR et au moins un cégep.

Pour 2009-2010, un avis de la TIO est requis. Des propositions d'acceptation distinctes pour chaque projet sont demandées.

Quatre projets sont présentés dans le cadre du chantier 3 et un projet dans le chantier 7.

Chantier 3 : Programme de collaboration universités – collèges

Le projet *La formation intégrée en appui à l'industrie régionale* présenté par l'UQAR et le Cégep de Rivière-du-Loup.

Adopté par M. Pierre Robitaille. Appuyé par M. Raymond Tudeau. Accepté à l'unanimité.

Le projet *Collaboration en patrimoine et en archéologie* présenté par l'UQAR et le Cégep de Rimouski.

Adopté par M. Pierre Berthelet. Appuyé par M. Luc Garon. Accepté à l'unanimité.

Le projet *Collaboration interinstitutionnelle en matière de reconnaissance et de promotion de l'engagement scientifique citoyen dans un continuum de formation collège-université* présenté par l'UQAR et le Cégep de Rimouski.

Adopté par M. Yvan Tardif. Appuyé par M^{me} Marie Pelletier. Accepté à l'unanimité.

Le projet *Développement de l'enseignement et de la recherche dans le secteur de la chimie/biotechnologie* présenté par l'UQAR et le Cégep de Lévis-Lauzon.

Adopté par M. Pierre Robitaille. Appuyé par M. Serge Nolet. Accepté à l'unanimité.

Chantier 7 : Programme de soutien à la formation continue du personnel

Le projet *Démarche intégrée de formation continue des gestionnaires scolaires* présenté par l'UQAR.

Proposé par Mme Marie Pelletier. Appuyé par M. Jacques Poirier. Accepté à l'unanimité.

Les résolutions seront adressées aux personnes concernées.

9. Présidence à la TIO

M. Michel Ringuet annonce comme prévu dans les règles de fonctionnement que son mandat de deux ans est à terme. Lors de la prochaine rencontre, la table devra élire un nouveau président. Il rappelle que les règles de fonctionnement prévoient une alternance entre les niveaux.

10. Autres informations

Il est suggéré qu'un point *Autres informations* soit inscrit à l'ordre du jour de chaque rencontre.

M. Ringuet nous informe :

- Du 4 au 6 novembre 2009, se tiendra l'activité *Journée du savoir* pour valoriser la formation universitaire.
- Le projet de loi 38 amène une révision de la gouvernance.
- La problématique de disponibilité d'enseignants pour l'enseignement des sciences dans les commissions scolaires. Le point devrait être discuté avec l'UQAR, lors du prochain CRDG, le 27 novembre à Rimouski.

M. Pierre Robitaille souligne l'augmentation de références de la clientèle d'Emploi-Québec en formation de base depuis un an.

11. Date de la prochaine rencontre

Un courriel sera envoyé aux membres pour connaître leur disponibilité.